

DÉCISION DU MAIRE

Décision N° 07-2023	MOYENS GENERAUX MARCHE DE TRAVAUX <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marché n° 2021-28 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - Lot 11 : Chauffage-Ventilation-Plomberie – Avenant n° 1
--------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;

VU la consultation lancée le 1^{er} octobre 2021 ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre ;

VU la Décision du Maire n° 29-2022 relative à l'attribution du marché de travaux n° 2021-28 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le montant du marché ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un avenant n° 1 au marché n° 2021-28 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - lot n° 11 : Chauffage-Ventilation-Plomberie, selon le montant actualisé suivant :

Lot n° 11 : Chauffage- Ventilation-Plomberie	Montant HT initial	Montant HT avenant n°1	Montant HT actualisé	% d'écart introduit par l'avenant
POILANE JEROME 1 rue du coteau ZA du pré neuf 44190 GORGES	19 655,44 €	346,40 €	20 001,84 €	1,762 %

Article 2. **CHARGE** le Service "Finances - Marchés", les "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 23 janvier 2023

Par délégation du Conseil Municipal,


Xavier Bonnet

Maire

Décision transmise à la Préfecture

le **01 FEV. 2023**

et affichée
le **08 FEV. 2023**

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n. 2021-28 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité -
Lot 11 : Chauffage-Ventilation-Plomberie - Avenant n. 1

Date de transmission de l'acte 01/02/2023

Date de réception de l'accusé 01/02/2023

de réception :

Numéro de l'acte : DEC07-2023 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20230123-DEC07-2023-CC

Date de décision : 23/01/2023

Acte transmis par : Florence GROLIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.8. Avenants